

FRENCH only



Centre Européen Juif d'Information

A.I.S.B.L.

Avenue Brugmann, 319 - 1180 Brussels - Belgium

Tel : (32 2) 344.34.44 - Fax : (32 2) 344.67.35

E-mail : ceji@ceji.org

**OSCE MEETING ON THE RELATIONSHIP BETWEEN RACIST, XENOPHOBIC AND ANTI-SEMITIC PROPAGANDA ON THE INTERNET AND HATE CRIMES
PARIS-16-17 JUNE 2004**

Session "Télévision par satellite et antisémitisme": comment combattre la dissémination en Europe de programmes racistes et antisémites à travers la télévision par satellite

Salle : Yellow hall

Organisateur: Centre européen juif d'information et CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France)

Intervenants: Ronny Naftaniel, CEJI, Pascale Charhon, CEJI- Marc Knobel, Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.

I. Problématique de la session

Comment empêcher la propagation de l'antisémitisme et du racisme en Europe via la Télévision par satellite? En France, le feuilleton «**Al-Shatat**» («**La Diaspora**») a brutalement replacé cette question sur le devant de la scène. Il a été programmé à l'automne dernier par la chaîne de télévision **Al-Manar** qui appartient au Hezbollah libanais. Ce feuilleton dénoncé comme violemment antisémite aurait été massivement suivi, via le satellite, dans certaines banlieues françaises à forte densité de population issue de l'immigration arabo-musulmane. Bien que le gouvernement français ait évoqué le renforcement des pouvoirs confiés au Conseil supérieur de l'audiovisuel(CSA), chargé de veiller au respect des règles légales et déontologiques par les télévisions et radios, c'est une politique européenne globale qui doit être mise en oeuvre. Car, comme à pu le faire remarquer Eutelsat, organisme (transporteur) européen de satellites, n'importe quel citoyen peut, à l'heure actuelle et sous certaines conditions techniques, capter des chaînes de télévision extra européennes. Ainsi, Al-Manar est relayée par neuf satellites, dont un seul dépend d'Eutelsat Il est également possible de visionner ce types de programmes par l'intermédiaire des sites internet. Dans ces conditions, ne faut-il pas réfléchir à un cadre de protection juridique englobant et le satellite et le Web ? Pour l'Union européenne, l'enjeu est de taille. Il s'agit ni plus ni moins d'éviter qu'elle importe sur son territoire les affrontements liés au différend israélo-arabe et qui pourraient gravement menacer la cohésion sociale et les rapports entre communautés dans l'Europe élargie.



Centre Européen Juif d'Information

A.I.S.B.L.

Avenue Brugmann, 319 - 1180 Brussels - Belgium

Tel : (32 2) 344.34.44 - Fax : (32 2) 344.67.35

E-mail : ceji@ceji.org

Que peuvent dans ce cadre les directives européennes concernant **la télévision sans frontières** ? Cette problématique peut-elle être abordée dans le cadre du dialogue Euro-méditerranéen de l'UE ?

Ce sont ces questions que la session "**Télévision par satellite et antisémitisme**" abordera avec la projection d'extraits du feuilleton «DIASPORA» .

II. Contexte des téléfilms et programmes présentés.

Il y a peu, nous ignorions que de tout le continent européen, il serait possible à n'importe quel téléspectateur de regarder de sa télévision des feuilletons et des séries ou des documentaires qui véhiculent l'antisémitisme le plus éculé ou les stéréotypes les plus incroyables, dignes d'un temps révolu.

Le programme caricatural diffusé en prime time par la télévision d'Abhu Dhabi en novembre 2001 montre le ministre Ariel Sharon buvant du « sang arabe. En octobre 2002, la série « *Un cavalier sans monture* » diffusé chaque soir par la chaîne égyptienne privée Ram TV et la chaîne publique ESC1, fut projetée en Europe, grâce aux satellites. Ce feuilleton qui est une adaptation des *Protocoles des Sages de Sion* retrace le combat au début du XXème siècle d'un Egyptien qui lutte contre l'occupation britannique au Moyen-Orient. Le héros est par ailleurs déterminé à révéler au monde l'existence d'un « complot juif contre la Palestine ».

En octobre 2003, un feuilleton en plusieurs épisodes de la chaîne de télévision du chiite libanais, Al Manar, véhicule à son tour la thèse d'un vaste complot juif en vue de la domination mondiale.

En avril 2004, un documentaire diffusé sur la chaîne iranienne en langue arabe d'Al Alam reprend également la rhétorique antisémite des *Protocoles des Sages de Sion*.

Et, tout aussi facilement que benoîtement, images d'un racisme outrancier se déversent sur le continent européen par l'intermédiaire de satellites. Pour la plupart d'entre elles, ces télévisions étrangères ne sont pas recensées, conventionnées, ni contrôlées.

III. Les enjeux internationaux et européens de la problématique.

3.1 Le cadre du partenariat euro-méditerranéen de l'UE

Après vingt années d'accords bilatéraux et de développement de coopération entre l'Union européenne (les 15 Etats-Membres) et ses 12 partenaires méditerranéens, la conférence de Barcelone réunissant des ministres des Affaires Etrangères européens et méditerranéens (novembre 1995) marqua le début d'une nouvelle phase de partenariat dans les relations de coopération bilatérale, multilatérale ou régionale (dès lors appelé Processus de Barcelone ou Partenariat euro-méditerranéen).



Centre Européen Juif d'Information

A.I.S.B.L.

Avenue Brugmann, 319 - 1180 Brussels - Belgium

Tel : (32 2) 344.34.44 - Fax : (32 2) 344.67.35

E-mail : ceji@ceji.org

Les 12 partenaires européens, situés au Sud et à l'Est de la Méditerranée, sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, l'Autorité palestinienne, le Liban, la Syrie, la Turquie, Chypre et Malte.

Les objectifs-clés

La « Déclaration de Barcelone » adoptée lors de la conférence du même nom, exprime la volonté des 27 partenaires de :

1. Etablir une aire commune euro-méditerranéenne de paix et de stabilité basée sur des principes fondamentaux incluant le respect des droits de l'Homme et de la démocratie.
2. Créer une zone de libre-échange entre l'Union européenne et ses partenaires.
3. Développer les ressources humaines, promouvoir la compréhension entre les cultures et le rapprochement entre les peuples dans la région euro-méditerranéenne ainsi que le développement de sociétés civiles libres et florissantes (partenariat social, culturel et humain).

Depuis les événements du 11 septembre, de nouvelles impulsions ont été données au dialogue Euro-méditerranéen issu du processus de Barcelone.

1. Un groupe des sages a été mis en place en 2003 sur l'initiative du Président Prodi afin de réfléchir au cadre que suppose un « **dialogue entre les peuples et les cultures de l'espace euro-méditerranéen** ». Le Groupe des Sages a eu pour objectif central d'explorer les conditions d'un nouvel élan du dialogue culturel euroméditerranéen et d'étudier les voies et moyens de combiner les objectifs de cohésion interne des sociétés européennes, avec un renforcement du dialogue entre les pays et les sociétés du Sud de la Méditerranée.
2. Lors de la Ve Conférence euro-méditerranéenne tenue à Valence le 22-23 avril 2002, les 27 ministres des Affaires étrangères ont adopté le principe de la création d'une **Fondation Euro-méditerranéenne** « *destinée à promouvoir davantage le dialogue entre les cultures et les civilisations et à accroître la visibilité du processus de Barcelone par des échanges intellectuels, culturels et de la société civile*. La création de ce nouvel instrument intergouvernemental entend privilégier trois domaines principaux d'action ; l'échange intellectuel, l'échange culturel et la visibilité du processus de Barcelone .



Centre Européen Juif d'Information

A.I.S.B.L.

Avenue Brugmann, 319 - 1180 Brussels - Belgium

Tel : (32 2) 344.34.44 - Fax : (32 2) 344.67.35

E-mail : ceji@ceji.org

Le cadre du partenariat euro-méditerranéen et le nouvel instrument intergouvernemental que constitue la Fondation Euro-méditerranéenne ne pourront raisonnablement fonctionner sans qu'une réflexion de fond soit engagée sur les valeurs qui doivent nourrir ce type de dialogue. En particulier, les messages antisémites diffusés par certaines télévisions du pourtour de la méditerranée s'opposent aux valeurs fondamentales de l'Union européenne en matière de non-discrimination, de respect de l'autre, et de rejet de toute forme de racisme, xénophobie et antisémitisme. Ces comportements fondamentalistes entravent la possibilité d'un dialogue euro-méditerranéen constructif entre les peuples et les cultures.

3.2 La Politique audiovisuelle.

La directive "Télévision sans frontières" (89/552/CEE), qui fut adoptée le 3 octobre 1989 et modifiée le 30 juin 1997, établit le cadre légal de référence pour la libre prestation de services télévisuels dans l'Union afin de promouvoir le développement d'un marché européen de télévision ainsi que des services connexes, comme la publicité télévisuelle et la production de programmes audiovisuels.

A ces fins, elle coordonne au niveau communautaire la législation nationale dans les domaines suivants :

- ❑ loi applicable en matière de radiodiffusion télévisuelle ;
- ❑ promotion de la production et de la distribution d'oeuvres européennes ;
- ❑ accès du public aux événements (sportifs) majeurs ;
- ❑ publicité télévisuelle et parrainage ;
- ❑ protection des mineurs ; droit de réponse

Sur le plan de la politique audiovisuelle nationale et européenne, il est indispensable que la question du conventionnement des télévisions soit rigoureusement harmonisée, à travers notamment le renforcement des mécanismes juridiques permettant de contrôler les organismes transporteurs. Les programmes régionaux Euromed audiovisuel 2005-2007 doivent par ailleurs stimuler des initiatives centrées sur la non-discrimination et le rejet de toute forme de racisme et d'incitation à la haine raciale dans les médias audiovisuels.



Centre Européen Juif d'Information

A.I.S.B.L.

Avenue Brugmann, 319 - 1180 Brussels - Belgium

Tel : (32 2) 344.34.44 - Fax : (32 2) 344.67.35

E-mail : ceji@ceji.org

Le **CEJI (CENTRE EUROPEEN JUIF D'INFORMATION)** est une association internationale sans but lucratif et non-politique créée en 1990. L'organisation entend faire-part aux acteurs et décideurs de L'Union européenne de projets et idées qui concernent les domaines des droits fondamentaux, de l'éducation, de la formation et de l'intégration sociale en vue de contribuer à la construction d'une Europe démocratique, responsable, solidaire et de faciliter la participation des organisations et communautés juives dans ce processus.

Travaillant en partenariat avec les institutions de l'Union européenne et d'autres organisations nationales et internationales, le CEJI développe des activités éducatives et des réseaux qui contribuent à l'évolution de la société civile européenne.

- A travers la promotion de l'**éducation à la diversité**, le CEJI entend fournir une réponse constructive aux préjugés et à la discrimination.
- En participant aux **consultations politiques** et dialogues concernant l'inclusion sociale et l'anti-discrimination, le CEJI participe activement au développement de l'Union européenne.
- En tant que membre de la communauté juive, le CEJI défend l'Europe multiculturelle et favorise la participation des **organisations juives** au processus de l'intégration européenne.

Les activités développées par le CEJI peuvent se résumer comme suit :

- Promouvoir l'éducation à la lutte contre le racisme et la xénophobie et encourager de meilleures relations inter-groupes.
- Participer aux consultations politiques et dialogues concernant l'inclusion sociale et l'anti-discrimination, avec les institutions et réseaux de l'Union européenne.
- Favoriser la participation des organisations juives au processus de l'intégration européenne.

Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'Anti-Defamation League (ADL), une des plus importantes organisations de défense des droits civiques aux Etats-Unis, le CEJI est devenu le représentant officiel auprès de l'UE de l'ADL A WORLD OF DIFFERENCE® Institute. Utilisant ce modèle d'éducation à la diversité et s'appuyant sur un réseau d'organisations européennes et de coordinateurs nationaux, le CEJI développe actuellement trois réseaux actifs dans l'éducation et la formation.

- European Peer Training Organisation (EPTO)
- Le programme européen A CLASSROOM OF DIFFERENCE™
- Le réseau A CLASSROOM OF DIFFERENCE™ - Diversity Education Network (ACODDEN)

CEJI est le représentant officiel des programmes de formation de l'Anti-Defamation League A WORLD OF DIFFERENCE® Institute auprès de l'Union Européenne.